



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024

2024

République Française

**Juillet
Aout
Septembre**

SOMMAIRE

**CABINET
Service administration générale**

SOMMAIRE

N°	DESIGNATION	Pages
BUREAU DU 18 SEPTEMBRE 2024		
1	AOO « fourniture et livraison de pneumatiques été services associés pour les véhicules routiers et tout terrain et les véhicules non routiers du SDIS d'Indre-et-Loire » 3 lots	6
2	Protocole transactionnel dans le cadre de l'accord-cadre n°20217	6
3	Marché en AOO pour la passation d'un contrat d'exploitation des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation, de traitement de l'air et de la climatisation / production de froid des bâtiments du SDIS d'Indre-et-Loire	6
4	Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS d'Indre-et-Loire	6
5	Indemnisations/ auto assurance du SDIS d'Indre-et-Loire en matière de responsabilité civile	6
6	Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS d'Indre-et-Loire	6
7	Vente n°3 de 2024 - véhicules	6
8	Convention tripartite de partenariat entre Renault Sas, GAIA Sas et le SDIS d'Indre-et-Loire	7
9	Vente n°2 de 2024 – véhicules - rectificatif	7
10	Modification des conditions de la convention relative à la formation par apprentissage avec le CFA des universités Centre – Val de Loire pour un master endroit public	7
11	Convention relative à la formation par apprentissage avec le CFA ISCB pour un BTS services informatiques aux organisations	7
12	Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un accroissement d'activité à la sous-direction santé	8
13	Futur centre d'incendie et de secours de Le Louroux – acquisition d'un terrain	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION 18 SEPTEMBRE 2024		
14	Stratégie immobilière du SDIS d'Indre-et-Loire	8
15	Evolution de la couverture opérationnelle	8
ARRETES		

**REUNION DU BUREAU
DU 18 SEPTEMBRE 2024**

DOSSIER N° 1

**AOO « FOURNITURE ET LIVRAISON DE PNEUMATIQUES ET SERVICES ASSOCIES POUR LES
VEHICULES ROUTIERS ET TOUT TERRAIN ET LES VEHICUES NON ROUTIERS DU SDIS 37 – 3 LOTS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation la passation, l'exécution et le règlement de ce marché, y compris les modifications adhérentes.

DOSSIER N° 2

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL DANS LE CADRE DE L'ACCORD CADRE 20217

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, approuvent le principe de la résolution du litige à naître par la transaction objet des présents débats et autorisent la présidente du conseil d'administration à signer le présent protocole transactionnel annexé.

DOSSIER N° 3

**MARCHE PUBLIC EN APPEL OFFRES OUVERT (AOO) POUR LA PASSATION D'UN CONTRAT
D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, D'EAU CHAUDE SANITAIRE, DE
VENTILATION, DE TRAITEMENT DE L'AIR ET DE LA CLIMATISATION/PRODUCTION DE FROID DES
BATIMENTS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation la passation, l'exécution et le règlement de ce marché, y compris les modifications adhérentes.

DOSSIER N° 4

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus, et valident la désignation de Maître VEAUUVY pour représenter les intérêts du SDIS d'Indre-et-Loire et de Maître CAMBUZAT pour représenter ceux des agents.

DOSSIER N° 5

**INDEMNISATION / AUTO ASSURANCES DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE
EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, acceptent l'indemnisation et autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du sapeur-pompier volontaire du CIS de Noizay – Chancay pour un montant de 129,60 euros T.T.C.

DOSSIER N° 6

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus, et valident la désignation de Maître VEAUUVY pour représenter les intérêts du SDIS d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N° 7

VENTE N°3 DE 2024 - VEHICULES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, approuvent les ventes réalisées dans le cadre de la convention signée avec la société ALCOPA AUCTION pour un montant global de 15 350,00 euros et la sortie de l'inventaire des biens vendus ainsi que le total des valeurs d'acquisition (269 115,87 euros), amortissements cumulés (241 715,79 euros) et valeurs nettes comptables (27 400,08 euros).

DOSSIER N° 8**CONVENTION TRIPARTITES DE PARTENARIAT ENTRE RENAULT SAS,
GAÏA SAS ET SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à effectuer les démarches relatives à l'émission des reçus fiscaux en fonction du nombre de véhicules cédés et à signer tout document y afférent.

DOSSIER N° 9**VENTE 2 DE 2024 - VÉHICULES - RECTIFICATIF**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, approuvent la vente des 15 véhicules et équipements cédés dans le cadre de la convention signée avec la société ALCOPA AUCTION lors des ventes des 15-20-22-26 et 29 mars dernier, approuvent la sortie de l'inventaire des biens invendus et disent que la présente délibération annule et remplace celle du bureau n°29 du 30 mai 2024.

DOSSIER N° 10**MODIFICATION DES CONDITIONS DE LA CONVENTION RELATIVE A LA FORMATION
PAR APPRENTISSAGE AVEC LE CFA DES UNIVERSITES CENTRE-VAL-DE-LOIRE
POUR UN MASTER DROIT PUBLIC**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer l'avenant à cette convention relative à la formation par apprentissage avec le CFA universités Centre-Val de Loire pour le master droit public (juriste droit public) ainsi que le contrat d'apprentissage lié à cette convention et inscrivent les crédits nécessaires au budget.

DOSSIER N° 11**CONVENTION RELATIVE A LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE AVEC LE CFA ISCB
POUR UN BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité,

- approuvent le recours au contrat d'apprentissage,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti conformément au tableau suivant :

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
Groupement des systèmes d'information et de communications	Les missions qui lui seront confiées seront en lien avec le support technique des applications métiers de l'établissement, notamment en répondant aux demandes d'interventions techniques des utilisateurs	Brevet de Technicien Supérieur Services informatiques aux organisations	2 ans

- inscrivent les crédits nécessaires au budget,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention relative à la formation par apprentissage avec le CFA ISCB pour le brevet de technicien supérieur services informatiques aux organisations ainsi que le contrat d'apprentissage lié à cette convention.

DOSSIER N° 12**CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DANS LE CADRE D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ A LA SOUS-DIRECTION SANTÉ**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à :

- créer un emploi non permanent à temps complet de catégorie A pour effectuer les missions d'infirmier, suite à l'accroissement temporaire d'activité pour une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 1er octobre 2024,
- rémunérer par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'infirmier de classe normale,
- inscrire la dépense au chapitre 12 du budget de l'établissement.

DOSSIER N° 13**FUTUR CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LE LOUROUX – ACQUISITION D'UN TERRAIN**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à :

- signer les documents nécessaires à l'opération et notamment les actes authentiques à intervenir, dont les frais afférents seront portés à la charge du SDIS d'Indre-et-Loire. La rédaction des actes authentiques sera effectuée par le notaire du vendeur, Maître Lucie FOULON représentant l'étude ALLIANCE NOTAIRES TOURAINE située 15 rue des Granges Galand à SAINT-AVERTIN, titulaire d'un office notarial à Louans, 2bis rue Principale et avec la participation de Maître Franck DIGUET, représentant l'étude notariale DIGUET, LORSERY-DIGUET et PRAT située 7, boulevard Béranger à Tours.
- signer les documents relatifs au dépôt du permis de construire du nouveau centre de secours.

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 SEPTEMBRE 2024**

DOSSIER N° 14**STRATEGIE IMMOBILIERE DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité décident d'adopter la stratégie immobilière du SDIS d'Indre-et-Loire dans son ensemble, et plus particulièrement :

- les projets suivants :
 - Tours centre et Saint Pierre des Corps,
 - Sainte-Catherine de Fierbois,
 - Château Renault,
 - Saint-Epain,
 - Manthelan et Louans,
 - Beaumont-Louestault,
 - Pernay et Cléré les Pins.

S'agissant du projet Tours centre et Saint Pierre des Corps, l'hypothèse n°4 est retenue.

- Le financement des opérations immobilières selon la répartition suivante :
 - Le SDIS d'Indre-et-Loire participera à hauteur maximale de 50 %
 - Pour le reste, un cofinancement sera négocié entre les collectivités territoriales et les EPCI concernés.

DOSSIER N° 15**EVOLUTION DE LA COUVERTURE OPERATIONNELLE DU RISQUE COURANT**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité identifient le centre d'incendie et de secours de Montlouis sur Loire comme huitième centre mixte du SDIS d'Indre-et-Loire.

*Tous droits de reproduction réservés
Pour copie conforme :*

La cheffe de cabinet

SIGNE

Marie Cécile SIBILLE

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 01 octobre 2024

ARRETES

N° Arrêté	Désignation
1	2024_1640 Délégation de signature de la PCASDIS au directeur départemental
2	2024_1463 Délégation de signature de la PCASDIS à la cheffe du GPPR
3	2024_1641 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GCIT
4	2024_1642 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GAP
56	2024_1645 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GFS
6	2024_1650 Délégation de signature de la PCASDIS au médecin chef SDS
7	2024_1651 Délégation de signature de la PCASDIS à la cheffe de cabinet
8	2024_1686 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GSIC
9	2024_1698 Délégation de signature de la PCASDIS au chef GTS
10	2024_1701 Délégation de signature de la PCASDIS au chef GTN
11	2024_1702 Délégation de signature de la PCASDIS à la cheffe GTO
12	2024_1703 Délégation de signature de la PCASDIS à la cheffe GFCP
13	2024_1704 Délégation de signature de la PCASDIS au chef PPOS
14	2024_1705 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GOP
15	2024_1706 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du PRHC
16	2024_1707 Délégation de signature de la PCASDIS à la cheffe du PSTL
17	2024_1708 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GLEM
18	2024_1709 Délégation de signature de la PCASDIS au chef du GBI
19	2024_1882 Délégation de signature de la PCASDIS au chef GRH

20	2024_1876 Délégation signature dans le cadre du service minimum
21	2024_3007 Délégation signature à la cheffe du PSTL
22	2024_3008 Délégation de signature à la cheffe du GLEM